

Comme chez nous...

Autor(en): **Jèvié / Brordard, François-Xavier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **1 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-236960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Il fut un temps chez nous, où l'on combattait le patois. C'était au début de ce siècle. Les instituteurs avaient reçu des inspecteurs - qui l'avaient reçu, eux, de l'Instruction publique - l'ordre de lutter énergiquement contre l'usage du patois. Je me suis laissé dire que c'était un professeur de français qui avait persuadé M. Python - homme pourtant d'une intelligence supérieure - que l'usage du patois em-

pêchait les écoliers de bien apprendre le français.

A ce taux-là, il ne faudrait pas non plus étudier d'autres langues, pour éviter de gâter son français ! Or, l'expérience montre que ce sont justement ceux qui savent plusieurs langues qui parlent le mieux la belle langue française.

Au cours de mes études, j'ai eu tout le temps de constater - et dûment constater - que ceux de mes camarades qui avaient l'accent le plus indéracinable, étaient précisément ceux qui ne savaient pas un mot de patois: les bullois, les "bolzes", les neuchâtelois, les genevois. C'était "ceux de Genève" qui nous ravitaillaient en argot. Cela valait - il mieux que notre patois ?

Quant à l'orthographe, c'était la même chose : les petits campagnards - patoisants en ce temps-là - étaient les plus forts en orthographe. Seul "bolze" faisait exception, notre copain le fameux "Sosthène", qui écrivait dans la Liberté et ne s'exprimait pas si mal que ça en patois de Villarvolard. Il avait une orthographe impeccable.

On avait recouru, pour détruire le patois, aux moyens les plus odieux. Jugez-en plutôt. On distribuait, dans chaque classe, un certain nombre de jetons appelés "médailles". Appellation bien faite - soit dit en passant - pour donner aux enfants le respect et l'amour des vraies médailles ! L'élève qui avait reçu la "médaille" épiait ses camarades. Disons carrément qu'il se transformait en espion. Dès qu'il en entendait un proférer un mot en patois, il lui pas-

sait la "médaille". Celui-ci, à son tour, tâchait de s'en débarrasser au plus vite par le même moyen. A la fin de la journée, ceux qui étaient détenteurs d'une "médaille" devaient dénoncer celui qui la leur avait donnée, celui-ci dire de qui il l'avait reçue. On reconnaît ainsi la filière jusqu'à l'élève qui, le matin, avait la "médaille". Il n'était puni, lui, que s'il était encore en possession de la médaille le soir, car cela prouvait qu'il ne s'était pas acquitté consciencieusement (!) de son travail d'espion et de cafard. Magnifique, comme méthode d'éducation, n'est-ce-pas ?

Dans certains villages - et je cite le mien avec honneur - les garçons se refusèrent à ... jouer le jeu, si l'on peut ainsi appeler cet odieux système de délation. Nos deux instituteurs n'insistèrent pas et le patois continua à voler sur les lèvres des enfants. Un camarade ou deux à qui l'on parlait "français" à la maison (on le prétendait du moins) furent bien forcés de se mettre au patois. Ils le firent sans difficulté aucune, pour pouvoir parler et jouer avec les autres. Et l'on était juriste. Le moindre mot écorné vous valait des quolibets. Le simple fait de ne pas rouler les r était considéré comme une faute de prononciation.

La Soeur Jeanne, qui nous a appris à lire, nous dit un jour, dans son patois broyard : Fô pao dèvezao lou patao, l'è la linvoua ô dyaobyou. (Il ne faut pas parler le patois : c'est la langue du diable. A l'ouïe de ce patois (hérétique, puisque non exactement conforme au nôtre) un rire homérique éclata.

Et la soeur n'insista pas davantage. Honneur à elle !

Eh bien, ce qu'on a fait chez nous contre le patois, on l'a fait en Provence contre le provençal - une authentique langue qui avait dès le XII siècle ses poètes, les troubadours. Marie Mauron, l'écrivain provençale, nous a conté, lors de son passage à Gruyères, quelles méthodes on a utilisées en Provence, pour abolir le provençal. Les mêmes que chez nous, exactement. Les Provençaux se sont défendus : ils ont obtenu que le provençal soit admis au

bachot comme deuxième langue, aussi bien que l'anglais ou l'allemand. Ils ont obtenu gain de cause, mais partiellement : on pouvait passer un examen de provençal... mais la note ne comptait pas ! De nouvelles protestations ont obtenu que la note compte. Alors, les futurs instituteurs provençalisans s'inscrivirent très nombreux. Mais... il y a un "mais", on les plaça dans le nord de la France où ils n'avaient aucune possibilité d'enseigner le provençal, on s'en doute. Vraiment, comme disait le P.Gigon " quand l'Etat fait le bien, il le fait mal, mais quand il fait le mal, il le fait bien."

Maintenons notre patois en le parlant, ne permettons pas que des maîtres s'avisent de l'interdire aux enfants. Qu'on leur interdise plutôt les mots grossiers, le blasphème et qu'on les laisse parler la langue de leurs ancêtres.

Jèvié



Le "bouquet" sur le nouveau faîte

REFLETS de
la fête romande des
patoisants à
TREYVAUX
les 1 et 2 septembre
1973

*Veillez un peu, les
jours disparus vont
renaître,*

*Ouvrez les yeux,
voici revenir les
ancêtres....*

Ce poème que Jean Risse composa spécialement pour Treyvaux il y a bien longtemps, pourrait fort bien servir de thè-